



ENQUÊTE HÔTELLERIE



JUILLET 2016

DES RÉSULTATS EN LÉGÈRE BAISSÉ POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS DE JUILLET 2016

UNE LÉGÈRE BAISSÉ DE 0,4 POINT DU TAUX D'OCCUPATION
ET UNE BAISSÉ DE 0,9 % DES NUITÉES

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	63,4 %	- 0,4 pt	56,9 %	+ 1,1 pt
Nuitées totales	305 632	- 0,9 %	1 621 181	+ 1,3 %
Nuitées françaises	224 736	+ 0,4 %	1 361 702	+ 2,6 %
Nuitées étrangères	80 896	- 4,5 %	259 438	- 5,1 %
Durée séjour	1,69	+ 0,02 jour	1,58	+ 0,02 jour
Part Clientèle affaires	30,6 %	+ 1,6 pt	51,2 %	+ 4,3 pts

L'hôtellerie départementale affiche des résultats en légère baisse au mois de juillet 2016, avec un TO de 63,4%, en baisse de 0,4 point. Cependant, le TO est en augmentation de plus d'un point depuis le début de l'année 2016.

Les nuitées suivent la même tendance et sont en baisse de 0,9%. Cette baisse des nuitées est due à une chute de 4,5% des nuitées étrangères alors que les nuitées françaises progressent légèrement de 0,4%.

De son côté, la clientèle d'affaires continue de gagner des parts de marché avec une progression de près de 1,6 point par rapport à juillet 2015.

La durée de séjour est en très légère hausse (+0,02 jour), avec une durée de 1,69 jour.



DES RÉSULTATS CONTRASTÉS SELON LA CATÉGORIE ET LA STRATÉGIE COMMERCIALE

L'HÔTELLERIE HAUT DE GAMME AFFICHE LE MEILLEUR TAUX D'OCCUPATION (66,4%) AINSI QUE LA MEILLEURE PROGRESSION EN TERME DE NUITÉES (+3,1%)

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	63,4	- 0,4 pt	305 632	- 0,9 %	-	26,5 %
Non classé	62,6	+ 0,2 pt	35 012	- 3,3 %	11,5	16,5 %
1 et 2*	60,5	+ 1,3 pt	76 899	- 2,5 %	25,2	16,5 %
3*	64,0	- 1,2 pt	124 783	- 1,4 %	40,8	30,9 %
4 et 5*	66,4	- 2,1 pts	68 939	+ 3,1 %	22,6	34,6 %
Hôtels de Chaîne	65,2	- 1,0 pt	146 059	+ 1,0 %	47,8	27,5 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	61,8	+ 0,1 pt	159 574	- 2,6 %	52,2	25,5 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

En ce mois de juillet 2016, on constate que l'écart de TO entre tous les hôtels classés (de 1 à 5*) est de près de 5 points (4,9 points), et qu'il a tendance à se resserrer par rapport aux mois précédents.

Ce sont les hôtels 4 et 5* qui affichent le meilleur TO avec 66,4%, devant les hôtels 3* avec 64,0%, et les hôtels 1 et 2* avec 60,5%. En terme d'évolution par rapport à juillet 2015, on constate que seuls les hôtels classés 1 et 2* voient leur TO progresser (1,3 pt), alors que l'hôtellerie moyenne et haut de gamme voit ses taux baisser (entre 1,2 et 2,1 points).

Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 3,4 points supérieur aux hôtels indépendants et de chaînes volontaires, mais qu'ils affichent une baisse de 1,0 point de leur TO par rapport à 2015.

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1^{ère} place du département avec 40,8% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2* avec 25,2%, et les hôtels 4 et 5* avec 22,6% des nuitées. Par contre, seuls les hôtels de 4 à 5* connaissent une progression du nombre de nuitées (plus de 3,0%), alors que tous les autres hôtels classés affichent une baisse comprise entre 1,4 et 2,5%

De son côté, la clientèle étrangère représente 26,5% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie haut de gamme qu'elle est la plus présente (34,6%), devant l'hôtellerie 3* (30,9%).

UNE FORTE BAISSÉ DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, QUI DURE DEPUIS LE MOIS D'AVRIL

UNE CHUTE DE 4,5% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, DUE EN GRANDE PARTIE AUX CLIENTÈLES BRITANNIQUE, ALLEMANDE ET AMÉRICAINE

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	17 110	- 5,2	21,2
Belgique	11 627	+ 17,7	14,4
Allemagne	10 238	- 16,1	12,7
Espagne	6 602	+ 7,9	8,2
Suisse	5 740	+ 24,9	7,1
Italie	4 807	- 6,7	5,9
Pays-Bas	3 003	- 16,5	3,7
Russie	1 051	- 35,5	1,3
<u>Sous total Europe</u>	<u>69 382</u>	<u>- 3,4</u>	<u>85,8</u>
Etats Unis	5 508	- 11,0	6,8
<u>Sous total Amérique</u>	<u>7 260</u>	<u>- 13,4</u>	<u>9,0</u>
Chine	650	- 3,1	0,8
Japon	344	- 38,4	0,4
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>3 820</u>	<u>- 7,6</u>	<u>4,7</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>609</u>	<u>- 1,5</u>	<u>0,8</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>434</u>	<u>+ 3,3</u>	<u>0,5</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>80 896</u>	<u>- 4,5</u>	

Les hôtels du département enregistrent une forte baisse de 4,5% des nuitées étrangères par rapport à juillet 2015, qui s'explique par une baisse des clientèles européennes (-3,4%) et américaines (- 13,4%).

La baisse des nuitées des clientèles européennes est principalement due à la clientèle allemande et britannique et dans une moindre mesure aux clientèles suisses et néerlandaises. Par contre, on constate une forte hausse des nuitées Belge (+17,7%), Espagnoles (+7,9%) et Suisse (+ 24,9%).

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant la Belgique et l'Allemagne. Les Etats Unis n'arrivent qu'en 6ème position.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens sont en forte augmentation et atteignent 85,8%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec seulement 9% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (4,7%), du Proche et Moyen Orient (0,8%) et d'Afrique (0,5%).

DES RÉSULTATS CONTRASTÉS SELON LES TERRITOIRES EN TERME DE TAUX D'OCCUPATION ET DE NUITÉES

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION AFFICHE UNE PROGRESSION DE 1,0 PT DE SON TO MAIS UNE BAISSSE DE 0,2% DE SES NUITÉES, ALORS QUE TOUS LES AUTRES TERRITOIRES ENREGISTRENT UNE BAISSSE DE LEUR TO ENTRE 1,4 ET 2,5 PTS MAIS UNE AUGMENTATION DES NUITÉES

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	63,7	+ 0,6	908 349	+ 1,2	22,9	28,3
Saint-Malo Agglomération	79,6	+ 1,0	135 229	- 0,2	33,5	14,8
Pays de Saint-Malo	77,6	+ 1,2	177 374	- 2,2	32,6	15,4
Rennes Métropole	52,6	- 1,4	98 548	+ 0,4	19,4	51,5
Pays de Rennes	52,3	- 1,5	100 965	+ 0,5	19,4	51,1
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	52,2	- 2,2	20 504	+ 4,0	15,4	54,3
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	47,8	- 2,5	16 135	+ 3,3	11,3	37,4

Au mois de juillet la Bretagne voit son taux d'occupation dépasser pour la première fois de l'année celui du département d'Ille-et-Vilaine. De son côté, le département d'Ille-et-Vilaine, qui réalise 37% des nuitées bretonnes du mois de juillet, affiche des résultats très contrastés selon les territoires.

Les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de près de 80%, en hausse de 1,0 point. En terme de nuitées les hôtels de St-Malo Agglomération, qui ont réalisé 44% des nuitées départementales, affichent une très légère baisse de 0,2%.

De leur côté, les hôtels de Rennes Métropole affichent un TO de 52,6%, très fortement inférieur à celui de St-Malo Agglomération (- 17 pts). Au niveau des nuitées, les hôtels de Rennes Métropole, qui réalisent près de 32% des nuitées départementales, ont enregistré 0,4% de nuitées supplémentaires.

Le Pays de Fougères affiche une baisse de son TO de 2,2 pts et une hausse de 4% de ses nuitées, et le Pays de Brocéliande affiche aussi une baisse de 2,5 pts de son TO et une hausse de 3,3% de ses nuitées.



Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Taux de réponse de juin 2016 : 84,0% (+ 3,2 pts par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ile & Vilaine
TOURISME